

Fiche de procédure

Informations de base		
NLE - Procédures non législatives	2012/0056(NLE)	Procédure terminée
Décision		
Convention internationale de Hong Kong de 2009 pour un recyclage sûr et écologiquement rationnel des navires: ratification ou adhésion par les États membres		
Sujet		
3.20.15.06 Coopération et accords de transport maritime ou fluvial		
3.40.04 Construction navale, industrie nautique		
3.70.05 Pollution marine et côtière, pollution par les navires et les hydrocarbures		
3.70.09 Pollution transfrontière		
3.70.13 Substances dangereuses, déchets toxiques et radioactifs (stockage, transport)		
3.70.18 Mesures et accords internationales et régionales pour la protection de l'environnement		

Informations techniques	
Référence de procédure	2012/0056(NLE)
Type de procédure	NLE - Procédures non législatives
Sous-type de procédure	Approbation du Parlement
Instrument législatif	Décision
Base juridique	Traité sur le fonctionnement de l'UE TFEU 192-p1; Traité sur le fonctionnement de l'UE TFEU 218-p8-a2; Traité sur le fonctionnement de l'UE TFEU 218-p6a
Autre base juridique	Règlement du Parlement EP 159
Etape de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission parlementaire	ENVI/7/09188